

DELEGATION DE POUVOIRS INTERNES

Monsieur Laurent ALBUISSON, Président de la société MELVAN, S.A.S. immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Orléans sous le numéro 833 637 812 et dont le siège social est situé 77/79 Boulevard Alexandre Martin à Orléans (45 000),

Ci-après dénommé le « **DELEGANT** »

Monsieur Samuel NEUVY, Directeur territorial dont le périmètre est constitué de l'ensemble des projets de développement de centrales de production d'électricité renouvelable de la zone dite « Nord » ⁽¹⁾ telle que matérialisée sur la carte figurant en **Annexe 1**.

Ci-après dénommé le « **DELEGATAIRE** »

(1) *A titre exceptionnel et pour des raisons d'organisation et de bonne gestion d'un Projet, le Délégué pourra valablement suivre et piloter un Projet dépendant géographiquement d'une autre direction territoriale, à la condition que le Président le lui ait spécifié ou confirmé par mail.*

Nature de dépenses	Montant	Délégation autorisée O/N	Commentaire
Bon à payer			
Limite d'approbation par achat	50.000,00 € HT	O	
Autres pouvoirs			
Cadre des pouvoirs	Liste des autres pouvoirs		Délégation O/N
Fonctionnement des personnels de la Direction Territoriale Sud-Est placée sous l'autorité du Délégué	Prendre toute décision relative à la prévention de la santé et la sécurité du personnel sous votre responsabilité et/ou des personnels d'entreprises tierces intervenant dans le cadre des Projets en développement Veiller au respect de la législation sociale, réglementaire et conventionnelle en matière de durée du travail et notamment la durée maximale journalière et hebdomadaire Valider les frais, les congés légaux et les éventuels dépassements d'horaires des personnels placés sous votre autorité, selon la matrice de délégation annexée (Annexe 2)		O Se référer à la matrice de délégation pour les procédures de validations et les seuils de matérialité Annexe 2

SN

A

Dans le cadre du développement des Projets	Négocier, conclure et signer les accords suivants au nom et pour le compte de la Société ou de l'une de ses filiales détenues à 100 %, dans les conditions précisées dans l'annexe 2 des présentes, et sous réserve des procédures d'approbation internes : - Tout accord de confidentialité - Tout contrat d'apporteur d'affaires, selon les conditions de la matrice des délégations - Toute réponse à appel à projets, mises en concurrence émis par des propriétaires fonciers privés, des industriels privés, des entreprises publiques ou parapubliques, des collectivités territoriales ou leurs groupements, des établissements publics locaux ou nationaux, ou l'Etat, étant précisé que pour les appels d'offres tarifaires l'approbation préalable du comité exécutif est requise - Tout contrat de fourniture ou de prestation de services lié au développement d'un projet d'énergie renouvelable - Tout document ou toute déclaration en vue de l'obtention des autorisations administratives nécessaires à la construction et à l'exploitation de projets solaires et éoliens (et notamment, demande de déclaration préalable, demande de permis de construire, demande de permis de construire modificatif, demande de prorogation de permis de construire, demande de transfert de permis de construire au profit d'une société filiale de la Société, demande d'examen au cas par cas, déclaration IOTA, demande de dérogation d'espèces protégées, demande d'autorisation de défrichement, demande de certificat d'urbanisme, ainsi que toutes les pièces afférentes)	O Se référer à la matrice de délégation pour les procédures de validations et les seuils de matérialité Annexe 2
---	---	--

SN

A

	Négocier, conclure et signer : ○ pour les avant-contrats fonciers : promesse de bail emphytéotique et de convention d'indemnisation, promesse de bail emphytéotique administratif, promesse de convention de servitudes, promesse de convention d'indemnisation, promesse de convention de pâturage, convention d'occupation temporaire et promesse d'achat ○ pour les contrats fonciers : convention de mise à disposition (mât de mesures et base de vie), bail emphytéotique, convention d'indemnisation, convention de servitudes, bail emphytéotique administratif, convention d'occupation temporaire du domaine public, convention de pâturage, convention géotechnique, convention de diagnostic archéologique ○ pour la cession des droits fonciers : tout accord de cession des droits fonciers au profit d'une société projet filiale de la Société	O Se référer à la matrice de délégation pour les procédures de validations et les seuils de matérialité Annexe 2
	Négocier et conclure les contrats de développement avec une société de projet détenue à 100% directement ou indirectement par la Société	O Se référer à la matrice de délégation pour les procédures de validations et les seuils de matérialité Annexe 2

Le Déléataire reconnaît avoir bonne connaissance des procédures de développement internes en vigueur. Il s'engage à se conformer en tous points aux dispositions contenues dans lesdites procédures, notamment les modalités d'approbation et les limites de montant qui y sont indiquées, ou toute autre règle en vigueur au sein de la Société concernant ces actes. Cette stipulation n'est pas opposable aux tiers.

Le Déléataire s'engage également à ne pas proposer de dons, promesses ou avantages à un agent public afin que celui-ci accomplisse un acte de sa fonction ou abuse de son influence au bénéfice de la Société.

Le Déléataire pourra, après accord écrit du Déléant, subdéléguer la présente délégation.

La présente délégation est consentie au Déléataire pour une durée de trois (3) ans. Sauf avis contraire de la Société, elle sera renouvelée à l'issue de cette période par tacite reconduction pour des périodes successives d'un (1) an.

Nonobstant, cette délégation prendra fin de plein droit et sans qu'aucune notification ne soit nécessaire à compter du jour où le Délégué aura cessé ses fonctions au sein de la Société, pour quelque raison que ce soit, ou dans le cadre de la mise à jour de la présente délégation de pouvoirs.

La signature par le Délégué vaut acceptation des pouvoirs et engagement de respecter les seuils d'engagement ci-dessus.

Elle annule et remplace toute délégation interne antérieure ayant le même objet.

Fait à Orléans, en deux exemplaires originaux, le 18 juin 2026,



Laurent ALBUISSON
Président

Bon pour acceptation de dé

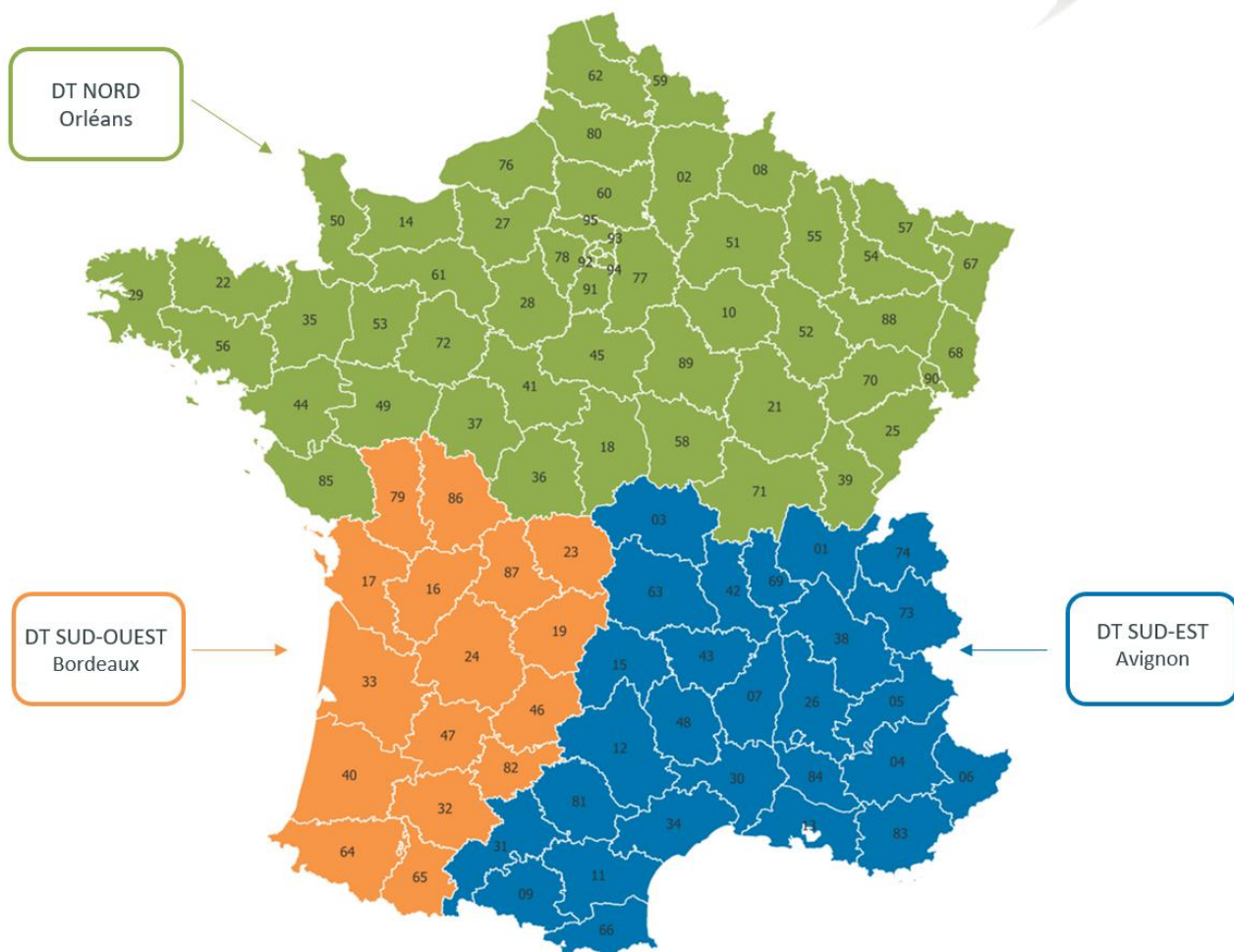


Samuel NEUVY
Directeur Territorial
« Bon pour acceptation de
délégation »

ANNEXE 1

Carte de zonage

Directions territoriales Melvan



SN

+

ANNEXE 2

Matrice de délégation de la DTN

SN

+

Délégation de pouvoir du Président à la Direction Territoriale Nord

Activité	Type de contrat / engagement	engagements financiers	validation interne requise	Applications	Commentaire
Fonctionnement du personnel de la DTN	Prévention de la santé et de la sécurité du personnel sous votre responsabilité	N/A	Pas de validation interne requise	Melvan	
	Prévention de la santé et de la sécurité d'entreprise tierce	N/A	Pas de validation interne requise	Melvan	
	Veiller au respect de législation sociale, réglementaire et conventionnelle en matière de durée du travail	N/A	Pas de validation interne requise	Melvan	
	Valider les frais de mission	< 3.000€ / NDF	Pas de validation interne requise	Melvan	
	Valider les congés	N/A	Pas de validation interne requise	Melvan	Dans la limite du solde de CP et Repos compensatoire
	Evenement ENR budgété	<3.000€ par évènement	Pas de validation interne requise	Melvan	Vérifier l'insertion d'une ligne budgétaire dans le budget
Développement de projet	NDA Template	N/A	Pas de validation interne requise	Tous type de NDA, Melvan ou SPV	
	NDA hors template	N/A	Equipe juridique + Equipe RH si clause spécifique RH	Tous type de NDA, Melvan ou SPV	
	Contrat d'apporteur d'affaires template	En fonction de la grille tarifaire validée	Pas de validation interne requise	Engagement relatif à un projet (SPV)	
	Contrat d'apporteur d'affaires hors template et/ou hors grille tarifaire	N/A	Validation co. fo	Engagement relatif à un projet (SPV)	
	Réponse à appel à projet (avant signature de tout bail, pacte, etc.)	N/A	Business Plan ait une valeur projet au moins égal ou supérieur à la cible fixée par la société	Engagement relatif à un projet (SPV)	
	Commande de prestation externe budgétée	<50.000€	Pas de validation interne requise	Engagement relatif à un projet (SPV)	
	Commande / contrat de prestation externe non budgétée	<25.000€ prestations cumulées dans l'année	Pas de validation interne requise	Engagement relatif à un projet (SPV)	
					demande de déclaration préalable, demande de permis de construire, demande de permis de construire modificatif, demande de permis de construire, demande de transfert de permis de construire au profit d'une société filiale de la Société,
	Tout document ou déclaration en vue d'obtenir des autorisations administratives	N/A	Pas de validation interne requise	Engagement relatif à un projet (SPV)	demande d'examen au cas par cas, déclaration IOTA, demande de
	Avant-contrats fonciers	indemnité d'immobilisation inférieure à 50000€ par projet		Engagement relatif à un projet (SPV)	promesse de bail emphytéotique et de convention d'indemnisation, promesse de bail emphytéotique administratif, promesse de bail emphytéotique, promesse de convention de servitudes, promesse de convention d'indemnisation, promesse de
					convention de mise à disposition (mât de mesures et base de vie),
	Négoier, conclure et signer les contrats fonciers	indemnité d'immobilisation inférieure à 50000€ par projet	Equipe juridique en validation (DT avance la production), et le cas échéant arbitrage co-fo en cas de désaccord	Engagement relatif à un projet (SPV)	bail emphytéotique, convention d'indemnisation, convention de servitudes, bail emphytéotique administratif, convention
	Transfert de droits fonciers entre Affiliés Melvan		Validation responsable financement	Melvan	d'occupation temporaire du domaine public, convention de

Pouvoir circonscrit aux opérations afférentes aux projets des régions gérées par la DTN et salariés dépendant de la DTN
Pour des montants d'engagements financiers supérieurs à ceux indiqués en colonne C, une validation du N+ 1 est nécessaire
Cette délégation pourra s'accompagner d'une délégation de signature

SN


Melvan_DP_DTN SNE_combiné

Final Audit Report

2026-06-23

Created:	2026-06-19
By:	Fiona LENCIONI (f.lencioni@melvan.eu)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAARy7eHmnO1feDdzl0gfCPg-w0R7yprvmA

"Melvan_DP_DTN SNE_combiné" History

-  Document created by Fiona LENCIONI (f.lencioni@melvan.eu)
2026-06-19 - 8:31:25 AM GMT
-  Document emailed to Laurent Albuisson (l.albuisson@melvan.eu) for signature
2026-06-19 - 8:31:31 AM GMT
-  Document emailed to Samuel NEUVY (s.neuvy@melvan.eu) for signature
2026-06-19 - 8:31:31 AM GMT
-  Email viewed by Laurent Albuisson (l.albuisson@melvan.eu)
2026-06-19 - 8:40:14 AM GMT
-  Email viewed by Samuel NEUVY (s.neuvy@melvan.eu)
2026-06-22 - 2:37:18 PM GMT
-  Document e-signed by Samuel NEUVY (s.neuvy@melvan.eu)
Signature Date: 2026-06-22 - 2:43:19 PM GMT - Time Source: server - Signature Appearance Selected: IMAGE
-  Email viewed by Laurent Albuisson (l.albuisson@melvan.eu)
2026-06-23 - 2:09:07 PM GMT
-  Document e-signed by Laurent Albuisson (l.albuisson@melvan.eu)
Signature Date: 2026-06-23 - 2:09:46 PM GMT - Time Source: server - Signature Appearance Selected: IMAGE
-  Agreement completed.
2026-06-23 - 2:09:46 PM GMT

